



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Armee de terre

Question écrite n° 57267

### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc, inquiet des mesures de restructuration militaire annoncees par le Gouvernement, demande a M le ministre de la defense quels sont les chiffres des diminutions d'effectifs et de dissolutions d'unites touchant l'infanterie, quelles sont les raisons specifiques a cette arme qui ont conduit a la prise de ces decisions et quelles sont les mesures prises pour moderniser, renforcer et ameliorer les capacites et la puissance des unites d'infanterie qui subsistent.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le 16 avril 1992, le ministre de la defense a annonce, devant la commission de la defense de l'Assemblée nationale, un ensemble de mesures de restructuration qui seront mises en oeuvre a l'ete 1993. Le processus de restructuration amorce devra necessairement se poursuivre dans les annees a venir, de sorte que puissent etre adaptes le format et l'organisation de nos armees et degagees les indispensables economies de fonctionnement attendues du resserrement de l'outil de defense. C'est ainsi que l'armee de terre, dont les effectifs seront ramenes d'ici a 1997 a 225 000 hommes, se reorganisera progressivement autour de huit divisions organiques densifiees et mieux equipees. Il est evidentement tres premature d'indiquer les unites d'infanterie susceptibles d'etre concernees en 1994 et dans les annees ulterieures par cette reorganisation, qui necessite des etudes prealables approfondies. Cette evolution s'accompagnera, en tout etat de cause, de mesures de revalorisation qui permettront d'ameliorer les capacites des unites de l'infanterie. La modernisation des unites sera en particulier assuree par l'arrivee, des 1994, du missile antichar courte portee ERYX dans les sections d'infanterie. Des etudes sont par ailleurs menees pour valoriser les systemes de commandement et les sections de mortiers lourds, et developper les moyens de simulation. Plus generalement, le projet de loi de programmation militaire, qui vient d'etre depose a l'Assemblée nationale, prevoit la poursuite des principaux programmes en cours interessent l'armee de terre - char Leclerc (200 exemplaires seront livres sur la periode 1992-1997), helicoptere HAP-HAC et missile sol-air, moyenne portee, SAMP, notamment, ainsi que le lancement du developpement de l'helicoptere lourd NH 90.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57267

**Rubrique :** Armee

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mai 1992, page 2009